



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 30 juin 2020
Publié le 31 août 2020



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 30 juin 2020
Publié le 31 août 2020

INTRODUCTION

Cet exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2020, selon les états financiers trimestriels non audités en annexe. Ces états financiers sont divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) promulguées par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non audités et dans cet exposé narratif. Ces documents ont été révisés et approuvés par le comité d'audit et des finances du conseil d'administration du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la haute direction applique le principe de l'importance relative, à titre de guide pour la divulgation. La haute direction considère un renseignement important s'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon les circonstances, influencerait les décisions du premier utilisateur de ce renseignement, à savoir le gouvernement du Canada.

La discussion contient des « énoncés prospectifs » qui reflètent les attentes de la haute direction quant aux résultats des opérations du Conseil. Ces énoncés ne sont pas des faits. Ce sont plutôt des estimations fondées sur des renseignements dont dispose actuellement la haute direction ou des hypothèses formulées par celle-ci, et un certain nombre de risques et d'incertitudes les entourent. Ces facteurs, entre autres, signifient que les résultats réels peuvent diverger substantiellement des attentes énoncées ou avancées dans les énoncés prospectifs.

Le Conseil n'est pas tenu par la Loi sur la gestion des finances publiques de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Ainsi, ni le présent exposé ni les états financiers trimestriels non audités ne divulguent de comparaison des résultats avec le plan d'entreprise du Conseil. Comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non audités fournissent des comparaisons avec le budget annuel approuvé du Conseil pour l'exercice financier.

POINTS SAILLANTS

Le Conseil des arts du Canada a poursuivi le travail amorcé en mars 2020 pour répondre à la pandémie de COVID-19 en modifiant les dates limites de ses programmes, en présentant de nouvelles initiatives et en accordant un financement d'urgence au nom du gouvernement fédéral; les détails sont fournis dans les sections « Programmes » et « Fonctionnement » ci-dessous.

Tout au long du trimestre, le directeur et chef de la direction du Conseil a été interrogé par les médias pour aborder les répercussions de la COVID-19 sur le secteur artistique ainsi que du rôle du Conseil durant la pandémie. Il a notamment pris la parole lors des émissions Your Morning de CTV, L'heure de pointe de Radio-Canada, Les matins d'ici d'ICI Ottawa-Gatineau, Pénélope de Radio-Canada, Daybreak de CBC Montréal et All in a Day de CBC Ottawa, en plus d'accorder de nombreuses entrevues à la presse écrite. Le directeur et chef de la direction a également participé à des webinaires et à des tables rondes sur ce sujet, tant à l'échelle nationale qu'internationale, avec des organismes tels que Affaires/Arts, le Banff Forum et la Fédération internationale des conseils des arts et d'agences culturelles (IFACCA).

6 avril — Le Conseil a lancé un [sondage](#) pour mieux comprendre les besoins du secteur des arts professionnels pour surmonter la crise de la COVID-19. Le sondage, préparé par Forum Research Inc., a été envoyé à environ 30 000 clients existants du Conseil, et 8 842 personnes (32 %) y ont répondu. Les résultats de ce sondage soulignent l'importance des mesures fédérales d'aide d'urgence pour le secteur artistique, ainsi que la nécessité d'offrir un financement ciblé à ce dernier.

21 avril - Le Conseil a soutenu l'événement littéraire virtuel [Lumière sur les dramaturges](#) organisé par le Festival Frye de Moncton, au Nouveau-Brunswick, mettant en vedette Emma Haché, gagnante d'un Prix littéraire du Gouverneur général en 2004, et Lisa L'Heureux, finaliste pour 2019.

30 avril — Le Conseil et l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) ont annoncé les noms des [gagnants](#) des médailles du Gouverneur général en architecture. Les douze projets gagnants proviennent de toutes les régions du pays et d'ailleurs : Vancouver (Colombie-Britannique), Edmonton (Alberta), Saskatoon (Saskatchewan), Brampton (Ontario), Lac Kawagama (Ontario), Drummondville (Québec), Saint-Jérôme (Québec) et Santiago au Chili. Ce programme de prix, créé par l'IRAC et administré conjointement avec le Conseil, vise à reconnaître et à célébrer la qualité exceptionnelle d'œuvres récemment réalisées par des architectes canadiens.

26 mai - Les [prix Killam 2020](#) ont été remis à Cecilia Benoit (sciences sociales), Sarah Carter (sciences humaines), Alan Evans (sciences de la santé), Edward H. Sargent (génie) et Barbara Sherwood Lollar (sciences naturelles). Chaque gagnant reçoit 100 000 \$ pour ses contributions importantes dans son domaine respectif. Cette année, les [bourses de recherche Killam](#), qui offrent un soutien de deux ans (70 000 \$ par année) pour mener des recherches novatrices, ont été attribuées à Eric Brown (sciences naturelles), Jennifer Clapp (sciences naturelles), Myriam Denov (sciences sociales), Joseph Heath (sciences humaines et sciences sociales), Milica Radisic (génie et sciences de la santé) et Nathalie Tufenkji (génie et sciences naturelles). Pour la première fois, cette année, plus de la moitié des personnes ayant reçu une bourse sont des femmes, ce qui place à l'avant-scène les contributions extraordinaires qu'elles ont apportées.

Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin			
	2020	2019	Variation	Variation (%)
Revenus	(2 764)	8 764	(11 528)	-132%
Charges	(235 165)	(169 429)	(65 736)	-39%
Crédits parlementaires	175 000	113 000	62 000	55%
Déficit de la période	(62 929)	(47 665)	(15 264)	

Aperçu des résultats nets du premier trimestre

Le Conseil accuse un déficit de 62,9 millions de dollars pour le premier trimestre, par rapport à 47,7 millions pour la même période l'an dernier. Cet écart est directement lié à une diminution de 11,3 millions de dollars des revenus nets de placement réalisés durant le trimestre, à la suite de pertes réalisées provenant de la vente de placements dans les catégories d'actifs des actions mondiales. L'augmentation de 66,9 millions de dollars en dépenses de subventions correspond à l'augmentation des crédits parlementaires reçus dans le cadre du doublement progressif du financement gouvernemental, ce à quoi s'ajoutent les 55 millions de dollars reçus du gouvernement fédéral afin de pouvoir offrir le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport.

Le Conseil continuera de suivre ses résultats financiers dans le but d'arriver à un budget équilibré, en tenant compte du budget des subventions plus élevé en raison des fonds supplémentaires reçus de la part du gouvernement fédéral pour offrir le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Programmes

Le Conseil a mis en œuvre ses plans, annoncés le 30 mars 2020, visant à verser environ 60 millions de dollars en [financement anticipé](#) à ses organismes bénéficiaires d'une subvention de base.

1er avril — Le [fonds Stratégie numérique](#) a été modifié pour offrir des subventions allant jusqu'à 50 000 \$ pour soutenir la réalisation des activités à court terme qui mettent en œuvre des solutions numériques en guise de réponse stratégique à la crise de la COVID-19.

8 mai — Le gouvernement fédéral a annoncé que le Conseil accorderait [55 millions de dollars](#) provenant du nouveau Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport de 500 millions de dollars. Dans la première phase de ce financement, le Conseil répartira ces fonds, sur invitation, aux organismes bénéficiaires d'une subvention de base ou de projet et qui subissent d'importantes répercussions financières en raison de la pandémie. Les organismes admissibles doivent avoir présenté une demande et reçu une subvention de projet ou une subvention de base du Conseil entre avril 2017 et avril 2020.

15 mai — En partenariat avec CBC/Radio-Canada, le Conseil des arts du Canada a lancé [Connexion création](#), une nouvelle initiative qui aide les artistes, les groupes et les organismes artistiques à orienter leurs œuvres vers le partage en ligne. Les bénéficiaires ont reçu une microsubvention pour l'innovation de 5 000 \$ et leurs œuvres seront hébergées sur un site web appartenant à CBC/Radio-Canada prévu à cet effet. De plus, CBC/Radio-Canada sélectionnera des projets qui seront mis en vedette dans au moins une de ses plateformes numériques. La Fondation RBC a versé 150 000 \$ supplémentaires pour soutenir les nouveaux artistes et les artistes en début de carrière qui ont présenté une demande dans le cadre de cette initiative.

30 juin — En partenariat avec le Collectif des commissaires autochtones, l'Indigenous Performing Arts Alliance, le Bureau de l'écran autochtone et l'Inuit Art Foundation, le Conseil a créé [Communauté solidaire : un fonds d'urgence pour les personnes inuites, métisses et des Premières Nations qui travaillent dans le domaine des arts](#), lequel constitue un fonds d'urgence d'une durée limitée durant la pandémie de COVID-19. Le Conseil a engagé 500 000 dollars pour soutenir cette initiative.

Fonctionnement

En raison de la COVID-19, la majorité du personnel du Conseil est passée en mode télétravail en mars 2020 et a pu continuer à offrir ses services à la communauté artistique sans interruption. Depuis le mois d'avril, le Conseil tient des séances virtuelles des comités d'évaluation par les pairs et, en raison de COVID-19, le Conseil a également suspendu plusieurs dates limites et dates butoirs, ainsi que certains prix et certaines composantes de subventions. Le Conseil a également suspendu les subventions de projets qui nécessitaient des déplacements au pays et à l'étranger jusqu'au 1er septembre 2020.

Le Conseil recommande aux bénéficiaires de subventions d'annuler ou de remettre à plus tard tous les événements publics, conformément aux orientations données par les autorités de la santé publique; des subventions conditionnelles seront accordées aux projets retenus pour la production ou la tenue d'événements publics.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section suivante offre un portrait détaillé des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels:

Revenus

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin		
	2020	2019	Augmentation/ (Diminution)
Revenus nets de placements réalisés	(3 427)	7 837	(11 264)
Autres revenus	663	927	(264)
Total	(2 764)	8 764	(11 528)

Revenus nets de placements réalisés

Le Conseil a enregistré des revenus nets de placements moindres qu'au même trimestre l'an dernier en raison de pertes réalisées de 8 millions de dollars provenant de la vente des actifs dans les catégories des actions canadiennes et internationales, alors qu'il avait fait des gains réalisés de 6 millions de dollars à la même période l'an dernier. Une augmentation de 3,1 millions de dollars en revenus distribués a atténué l'impact des pertes réalisées. On anticipe toujours que les revenus nets de placements réalisés correspondront aux prévisions budgétaires.

Autres revenus

Les autres revenus pour le trimestre sont moindres que ceux de la même période l'an dernier, en raison de l'annulation ou du report de divers partenariats. Au cours du trimestre, le Conseil a reçu 150 000 \$ de la Fondation RBC pour soutenir des nouveaux artistes et des artistes en début de carrière qui ont présenté une demande à l'initiative Connexion création. On s'attend à ce que les autres revenus concourent avec le budget de cette année. 4,5 millions de dollars pour cette année, on s'attend à ce que les revenus de cette catégorie soient plus élevés que prévu

Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin		
	2020	2019	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix	224 648	157 755	66 893
Livraison des programmes de transfert	4 973	4 961	12
Services à la communauté artistique	137	736	(599)
Résultats nets de la Banque d'art	(18)	81	(99)
Commission canadienne pour l'UNESCO	320	563	(243)
Administration générale	5 105	5 333	(228)
Total	235 165	169 429	65 736

Subventions, paiements aux auteurs et prix

L'augmentation observée au premier trimestre, comparativement à l'exercice financier précédent, tient à l'échéancier des recommandations sur le budget supplémentaire des subventions en raison du doublement progressif du financement offert au Conseil par le gouvernement ainsi qu'au soutien supplémentaire fourni par l'entremise du Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport.

Le budget annuel planifié de 319,7 millions de dollars pour les subventions, paiements aux auteurs et prix, qui comprenait une augmentation de 34,3 millions de dollars en 2020-2021 en raison du doublement progressif du financement gouvernemental versé au Conseil, a été revu à la hausse à la suite des 55 millions de dollars reçus du gouvernement fédéral pour le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport, et d'un report de 5,5 millions de dollars pour le fonds Stratégie numérique tiré de l'exercice financier précédent. Le budget des subventions total pour 2020-2021 est donc passé à 380,2 millions de dollars.

Prestation des programmes de transfert

Cette charge est légèrement plus importante que l'an dernier. L'augmentation des salaires et des avantages sociaux des employés a été contrebalancée par une réduction des coûts liés aux comités de pairs et aux comités consultatifs, qui se tiennent maintenant virtuellement, ainsi qu'aux voyages du personnel, en raison des restrictions sur les déplacements qu'impose la pandémie de COVID-19.

Services à la communauté artistique

Cette charge est moins importante que l'an dernier, en raison d'une diminution des initiatives réalisées en partenariat au premier trimestre, en raison des retards occasionnés par la pandémie de COVID-19.

Résultats nets de la Banque d'art

Cette charge est inférieure à ce qu'elle était l'an dernier : le revenu net s'établit à 18 000 \$. Cela s'explique par la reconnaissance des revenus de location pour les nouveaux contrats signés au cours de la dernière année, ainsi que par la diminution des dépenses administratives, en raison de la pandémie de COVID-19, qui a fait en sorte qu'aucune nouvelle installation n'a pu avoir lieu dans le premier trimestre de l'exercice financier en cours.

Commission canadienne pour l'UNESCO

Cette charge est inférieure par rapport à l'exercice financier précédent, surtout en raison de l'interdiction de voyager à cause de la COVID-19, qui a mené au report de l'assemblée générale annuelle qui devait avoir lieu à Ottawa.

Administration générale

Cette charge est moins importante qu'elle ne l'était l'an dernier, en raison d'une légère diminution des salaires et des avantages sociaux des employés, causée par des postes vacants, qui est en grande partie compensée par une augmentation des services professionnels et autres services, ainsi que des dépenses de l'équipe de gestion de l'information, surtout en lien avec la Feuille de route du virage numérique, qui vise à moderniser les systèmes et l'infrastructure du Conseil.

Actifs financiers

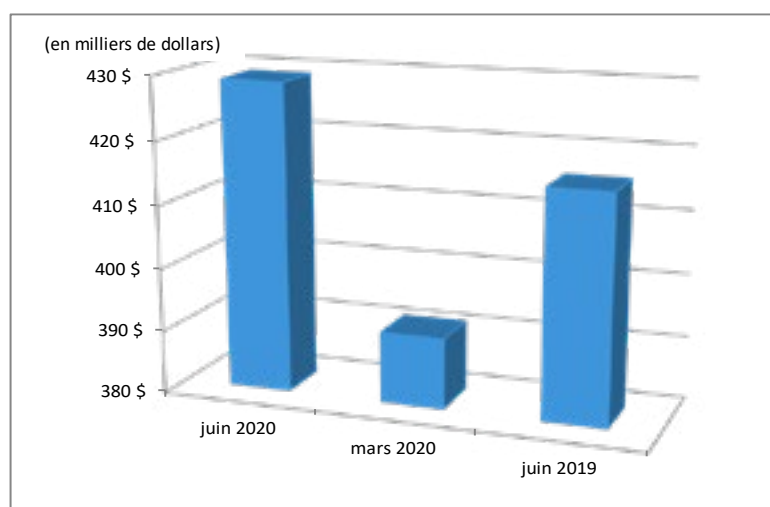
(en milliers de dollars)	30 juin 2020	31 mars 2020	Augmentation/ (Diminution)
Trésorerie	54 804	21 624	33 180
Débiteurs	3 349	3 347	2
Placements de portefeuille	428 917	391 200	37 717
Total	487 070	416 171	70 899

Trésorerie

La hausse de 33,2 millions de dollars de la trésorerie s'explique principalement par l'augmentation de 94,5 millions de dollars des subventions, des paiements aux auteurs et des prix à payer; il s'agit des charges engagées n'ayant pas encore été versées au 30 juin 2020, moins le déficit de 62,9 millions de dollars pour le trimestre.

Placements de portefeuille

Au 30 juin 2020, la valeur marchande totale du portefeuille était de 428,9 millions de dollars, dont 101,8 millions étaient grevés d'affectations d'origine externe. Il s'agit d'une hausse de 37,7 millions de dollars depuis le 31 mars 2020, et de 13,1 millions de dollars depuis le 30 juin 2019.



Le fonds total a généré un rendement absolu positif de 10,0 % pour le trimestre, surpassant de 0,7 % le rendement de référence. Les principaux facteurs qui ont contribué à ce résultat positif sont les fonds d'actions canadiennes et mondiales qui ont affiché des résultats positifs pour le trimestre, soit 19,4 % et 14,7 % respectivement.

Le rendement total du fonds sur un an a été de 3,8 % en juin 2020, ce qui est inférieur de 1,8 % à l'indice de référence. Toutes les catégories d'actifs ont généré des rendements positifs, à l'exception du fonds d'actions canadiennes et les fonds alternatifs qui ont affiché des rendements négatifs. Le principal détracteur a été un fonds d'actions canadiennes qui a affiché un rendement de -8,5 %, soit 6,3 % sous l'indice de référence.

Passifs

(en milliers de dollars)	30 juin 2020	31 mars 2020	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	152 599	58 070	94 529
Créditeurs et charges à payer	1 856	5 128	(3 272)
Produits reportés	6 818	6 604	214
Avantages sociaux futurs	4 480	4 340	140
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	58 517	50 253	8 264
Total	224 270	124 395	99 875

Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer

L'augmentation de 94,5 millions de dollars, par rapport à la valeur au 31 mars 2020, provient des 55 millions de dollars en financement supplémentaire reçus du gouvernement fédéral pour le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport, ainsi que des engagements pris au sujet des subventions de base en avril 2020, pour lesquels un des deux versements restait à payer pour la plupart des organismes à la fin du trimestre.

Créditeurs et charges à payer

La baisse de 3,3 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2020 est principalement attribuable à la réduction du montant d'argent des factures commerciales, qui atteint 2,5 millions de dollars en raison du calendrier des paiements, et d'une réduction de 0,7 million de dollars de l'inscription des passifs liés à la paie.

Contributions grevées d'affectations d'origine externe

L'augmentation de 8,3 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2020 est surtout attribuable à la part proportionnelle des actifs grevés d'affectations d'origine externe dans l'augmentation de la valeur marchande des placements de portefeuille, moins les pertes réalisées durant le trimestre.

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	30 juin 2020	31 mars 2020	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	11 527	11 446	81
Actifs de la Banque d'art	19 465	19 465	-
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	237	748	(511)
Total	31 230	31 660	(430)

Actifs de la Banque d'art

Le Conseil détient environ 17 170 œuvres d'artistes contemporains canadiens dans sa collection de la Banque d'art. Au 30 juin 2020, la valeur estimée des actifs de la Banque d'art s'élevait à environ 71,7 millions de dollars. Le Conseil assure les actifs de la Banque d'art d'après son évaluation des risques.

Instruments de musique

Le Conseil a constitué une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et neuf instruments prestigieux. De plus, le Conseil gère 15 instruments en prêt. Au 30 juin 2020, la valeur d'expertise de ces actifs était de 46,7 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise, en dollars américains.

GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil des arts d'exécuter son mandat. Le Conseil encourage une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette responsabilité est partagée par l'ensemble du personnel. L'objectif principal de la gestion organisationnelle du risque consiste à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par son conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques touchant le Conseil des arts relativement à son profil de risque et aux mesures d'atténuation connexes, au rendement financier et au rendement du portefeuille de placements. La haute direction du Conseil des arts est responsable de la gestion du risque, sous la supervision directe du conseil d'administration.

Propension au risque

Le Conseil des arts utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé complet du Conseil des arts sur la propension au risque est publié dans les états financiers annuels de 2020..

Profil de risque

En s'appuyant sur la propension au risque du Conseil comme élément contextuel principal, le profil de risque est révisé et mis à jour chaque année. Tous les risques recensés ont été classés selon leur probabilité et leurs conséquences potentielles sur les activités du Conseil, l'accent ayant été mis sur les possibles risques opérationnels, financiers et de réputation. Le profil de risque du Conseil, qui énumère les principales sphères de risques et les stratégies d'atténuation pour y remédier, a été présenté au conseil d'administration en janvier 2020.

Les stratégies d'atténuation et les activités connexes sont constamment surveillées par des membres désignés parmi la haute direction, le but étant de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et s'assurer que les stratégies d'atténuation en place sont efficaces.

Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil est déposée normalement dans les 30 à 60 jours suivant la fin du trimestre et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un compte à taux privilégié dans une institution financière jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de placements du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements contrôlent l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les renseignements qui suivent visent à offrir un supplément à ceux qui ont été fournis ailleurs dans cette discussion concernant l'utilisation de crédits parlementaires par le Conseil.

Le Conseil reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits approuvés par le Parlement. Le Conseil enregistre les crédits parlementaires qu'il reçoit pour la période en tant que revenus dans l'état des résultats ou en tant que crédits parlementaires reportés, si ceux-ci se rapportent aux mois qui suivent la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien afin de justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Il est possible que les besoins de trésorerie ne correspondent pas nécessairement au calendrier des charges dont l'état des résultats rend compte. Le prélèvement mensuel est investi dans un compte à taux préférentiel, dans une institution financière, et le Conseil va puiser dans ce fonds pour ses besoins courants de trésorerie.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours du premier trimestre sont les suivants :

(en milliers de dollars)	30 juin	
	2020	2019
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	362 644	327 644
Crédit législatif - Fonds de soutien d'urgence COVID-19	55 000	-
Budgets supplémentaires des dépenses	-	-
	417 644	327 644
Crédits parlementaires inscrits dans l'état des résultats pour la période de trois mois	(175 000)	(113 000)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	242 644	214 644



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 juin 2020
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

31 août 2020



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA
Directeur et chef de la direction



Carole Boileau, CPA, CA
Dirigeante principale des finances

État de la situation financière

(non vérifié)	30 juin	31 mars
(en milliers de dollars)	2020	2020
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	54 804 \$	21 624 \$
Débiteurs	3 349	3 347
Placements de portefeuille (note 3)	428 917	391 200
Total des actifs financiers	487 070	416 171
PASSIFS		
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	152 599	58 070
Créditeurs et charges à payer	1 856	5 128
Revenus reportés	6 818	6 604
Avantages sociaux futurs	4 480	4 340
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	58 517	50 253
Total des passifs	224 270	124 395
ACTIFS FINANCIERS NETS	262 800	291 776
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	11 527	11 446
Actifs de la Banque d'art	19 465	19 465
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	237	748
Total des actifs non financiers	31 230	31 660
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	294 030 \$	323 436 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	260 539	323 468
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	33 491	(32)
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	294 030 \$	323 436 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Budget Annuel 2020-2021	Trois mois se terminant le 30 juin	
		2020	2019
Revenus			
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	13 189 \$	(3 427) \$	7 837 \$
Autres revenus	2 160	663	927
Total des revenus	15 349	(2 764)	8 764
Charges			
Programmes de transfert			
Subventions, paiements aux auteurs et prix	319 711	224 648	157 755
Prestation des programmes de transfert	26 016	4 973	4 961
Services à la communauté artistique	9 232	137	736
	354 959	229 758	163 452
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	111	(18)	81
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 623	320	563
Administration générale	20 266	5 105	5 333
Total des charges	377 959	235 165	169 429
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(362 610)	(237 929)	(160 665)
Crédits parlementaires	362 644	175 000	113 000
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	34	(62 929)	(47 665)
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	323 468	323 468	304 390
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	323 502 \$	260 539 \$	256 725 \$

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2020	2019
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	(32) \$	30 731 \$
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:		
Placements de portefeuille	59 069	7 496
Montants reclassés dans l'état des résultats:		
Placements de portefeuille	(25 546)	(7 572)
GAINS (PERTES) NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	33 523	(76)
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	33 491 \$	30 655 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2020	2019
DÉFICIT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	(62 929) \$	(47 665) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(642)	(323)
Amortissement des immobilisations corporelles	561	489
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	-	(11)
	(81)	155
Acquisition de frais payés d'avance	(70)	(71)
Utilisation de frais payés d'avance	581	154
	511	83
Gains (pertes) nets de réévaluation	33 523	(76)
DIMINUTION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(28 976)	(47 503)
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	291 776	305 648
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	262 800 \$	258 145 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Déficit lié aux activités de la période	(62 929) \$	(47 665) \$
(Gains) Pertes sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	8 046	(6 034)
Amortissement d'immobilisations corporelles	561	489
Diminution des frais payés d'avance	511	83
Augmentation des avantages sociaux futurs	140	145
Produits transférés aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	(1 269)	1 860
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	91 469	82 091
Rentrée de fonds liées aux activités de fonctionnement	36 529	30 969
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(642)	(323)
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	-	(11)
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations	(642)	(334)
Activités de placement		
Acquisition de placements de portefeuille	(58 809)	(10 059)
Disposition de placements de portefeuille	56 102	10 921
(Sorties) rentrée de fonds liées aux activités de placement	(2 707)	862
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	33 180	31 497
TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	21 624	31 235
TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	54 804 \$	62 732 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 30 juin 2020

(non vérifié)

1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 juin 2020					Fin de l'exercice 31 mars 2020		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	41 095	274	1 577	42 398	12	8 205	6 896	2
Actions mondiales	137 431	225	13 238	150 444	42	139 975	131 213	41
Obligations	87 148	-	5 204	92 352	26	87 118	87 258	27
Alternatifs	20 630	-	10 279	30 909	9	20 630	29 259	9
Actions canadiennes	-	-	-	-	0	35 086	28 122	9
Immobilier	7 660	-	1 483	9 143	3	7 660	9 802	3
Infrastructure	23 935	158	5 615	29 392	8	23 537	29 958	9
Trésorerie	932	-	-	932	0	1 583	1 583	0
	318 831	657	37 396	355 570	100	323 794	324 091	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	8 855	547	-	8 308	11	8 795	6 959	10
Actions mondiales	27 239	44	2 617	29 812	41	27 741	26 001	39
Obligations	17 712	-	1 000	18 712	25	17 704	17 715	26
Alternatifs	5 298	-	2 632	7 930	11	5 298	7 507	11
Immobilier	1 965	-	385	2 350	3	1 965	2 530	4
Infrastructure	4 224	20	1 384	5 588	8	4 168	5 752	9
Trésorerie	647	-	-	647	1	645	645	1
	65 940	611	8 018	73 347	100	66 316	67 109	100
Total des placements de portefeuille	384 771	1 268	45 414	428 917		390 110	391 200	

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2020. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2020 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 28 481 000 \$ (31 mars 2020 : 25 960 000 \$). La juste valeur totale des fonds de placement affectés, y compris le fonds Killam, est de 101 828 000 \$ (31 mars 2020 : 93 069 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, de revenus fixes et de fonds alternatifs, et dans des parts de sociétés en commandite dans trois fonds de placements immobiliers et six fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivants conformément à l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

		Cumul	
		30 juin 2020	Fin de l'exercice 31 mars 2020
(en milliers de dollars)			
Actifs et passifs financiers	Classement	Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie	Juste valeur	54 804	21 624
Débiteurs	Coût amorti	3 349	3 347
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	428 917	391 200
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	Coût amorti	152 599	58 070
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	1 856	5 128

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions canadiennes, d'actions mondiales, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires de fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	12 %	5 %	12.5 %	20 %
Actions mondiales	42 %	35 %	40 %	45 %
Revenus fixes	26 %	15 %	25 %	45 %
Alternatifs	9 %	0 %	10 %	15 %
Immobilier	3 %	0 %	5 %	10 %
Infrastructure	8 %	0 %	7.5 %	10 %
Marché monétaire/Trésorerie	0 %	0 %	0 %	10 %

Les sommes du marché monétaire ou de trésorerie sont destinées à des placements ou financement d'appel futurs de fonds relatifs à des engagements déjà approuvés et signés.

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans six fonds communs, deux fonds canadiens et quatre fonds mondiaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto. Les titres mondiaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun d'obligations comprennent des obligations, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements d'obligations. Le rendement des fonds d'obligations est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatif qui inclut diverses catégories d'actif sur le marché mondial. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor FTSE Canada à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada et aux États-Unis et mondialement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend six portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs fonds, à l'aide de différentes stratégies, au sein du fonds commun, et détermine la juste valeur unitaire, surtout à l'aide de modèles d'évaluation avec données non observables et, dans une moindre mesure, à l'aide des cours de clôture, lorsque cela est possible.
- Les valeurs des placements en immobilier et en infrastructure sont fournies par les gestionnaires de fonds, au moyen d'estimations déterminées à l'interne, fondées sur les modèles d'évaluation avec données non observables.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif

qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 30 juin 2020				Fin de l'exercice 31 mars 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	54 804	-	-	54 804	21 624	-	-	21 624
	54 804	-	-	54 804	21 624	-	-	21 624
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	42 398	-	42 398	-	6 896	-	6 896
Actions mondiales	-	150 444	-	150 444	-	131 213	-	131 213
Revenus fixes	-	92 352	-	92 352	-	87 258	-	87 258
Alternatifs	-	-	30 909	30 909	-	-	29 259	29 259
Actions canadiennes	-	-	-	-	28 122	-	-	28 122
Immobilier	-	-	9 143	9 143	-	-	9 802	9 802
Infrastructure	-	-	29 392	29 392	-	-	29 958	29 958
Trésorerie	932	-	-	932	1 583	-	-	1 583
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	8 308	-	8 308	-	6 959	-	6 959
Actions mondiales	-	29 812	-	29 812	-	26 001	-	26 001
Revenus fixes	-	18 712	-	18 712	-	17 715	-	17 715
Alternatifs	-	-	7 930	7 930	-	-	7 507	7 507
Immobilier	-	-	2 350	2 350	-	-	2 530	2 530
Infrastructure	-	-	5 588	5 588	-	-	5 752	5 752
Trésorerie	647	-	-	647	645	-	-	645
	1 579	342 026	85 312	428 917	30 350	276 042	84 808	391 200
Total	56 383	342 026	85 312	483 721	51 974	276 042	84 808	412 824

Analyse de sensibilité du niveau 3 - Dans le processus de mesure de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées intègrent des hypothèses qui sont basées sur des données non observables. Comme les hypothèses sous-jacentes utilisées dans ces évaluations ne sont pas accessibles au Conseil, une analyse de sensibilité des hypothèses de substitution raisonnablement possibles pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 n'est pas possible.

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D’AFFECTATIONS D’ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d’affectations d’origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu’à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d’affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l’excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 30 juin 2020	Fin de l’exercice 31 mars 2020
Solde d’ouverture pour la période	50 253 \$	55 736 \$
Transfert (aux) des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus (pertes) nets de placements	(720)	6 908
Utilisation des fonds	(549)	(2 206)
	(1 269)	4 702
Gains (pertes) non réalisés sur placements de portefeuille	10,801	(5,678)
Reclassés à l’état des résultats - placements de portefeuille	(1 268)	(4 507)
Solde de fermeture pour la période	58 517 \$	50 253 \$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 30 juin 2020	Fin de l’exercice 31 mars 2020
Excédent accumulé des activités		
Dotations - contribution initiale	50 000 \$	50 000 \$
Principal de dotation - contributions grevées d’affectations d’origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus de placements		
Solde au début de la période	203 445	190 445
Affecté de l’excédent accumulé des activités durant la période	-	13 000
Solde à la fin de la période	203 445	203 445
Excédent		
Solde au début de la période	32 454	26 376
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(13 000)
Excédent (déficit) pour la période	(62 929)	19 078
Solde à la fin de la période	(30 475)	32 454
Total de l’excédent accumulé des activités	260 539	323 468
Gains (pertes) de réévaluation cumulés		
Solde au début de la période	(32)	30 731
Variations de la juste valeur	33 523	(30 763)
Solde à la fin de la période	33 491	(32)
Solde de l’excédent accumulé à la fin de la période	294 030 \$	323 436 \$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2020	2019
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	(8 046) \$	6 034 \$
Transfert des (aux) revenus reportés - contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	1 269	(1 860)
Gains nets sur conversion de devises	32	277
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions	3 706	3 659
Frais de gestion du portefeuille	(388)	(273)
	(3 427) \$	7 837 \$

8. RÉSULTS NETS DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2020	2019
Revenus de location	(428) \$	(354) \$
Autres revenus	(21)	(53)
Frais administratifs	430	485
Amortissement des autres immobilisations	1	3
	(18) \$	81 \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2020	2019
Dépenses de programmes	150 \$	421 \$
Programmes – contributions reçues	(200)	(250)
Frais administratifs	370	392
	320 \$	563 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2020	2019
(Augmentation) diminution des débiteurs	(2) \$	536 \$
Augmentation des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	94 529	80 024
Diminution des créditeurs et charges à payer	(3 272)	(2 594)
Augmentation des revenus reportés	214	4 125
Variation nette	91 469 \$	82 091 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.